

La ville de Carpentras instaure un couvre-feu pour les mineurs non accompagnés



Dès ce mois d'avril, la municipalité de Carpentras applique un couvre-feu à l'intention des mineurs de moins de 13 ans non accompagnés, chaque nuit de 23h à 6h jusqu'au 31 octobre 2025.

L'arrêté municipal n°207 du 25 mars 2025 prend place dans des lieux publics dits sensibles les et dans les quartiers prioritaires de la ville : Amandiers-Éléphants, Quintine, Villemarie, parc, centre-ville, Pous du Plan et Bois de l'Ubac. Pour ces deux derniers quartiers, le couvre-feu en vigueur concerne également les mineurs ayant moins de 16 ans, à titre expérimental. En fonction des résultats, cette réglementation municipale d'une durée de 6 mois pourra être reconduite après le 31 octobre.



« Les enfants sont notre priorité, pas de sortie seul après 23 heures »

Cette décision du maire Serge Andrieu vise à endiguer un phénomène en hausse de délinquance des mineurs. Cela concerne aussi bien des actes de troubles à l'ordre public que la sécurité des mineurs, notamment pour faire face à l'embrigadement dans les trafics de stupéfiants. Vulnérables et malléables, les jeunes mineurs sont la cible des réseaux organisés comptant sur leur jeunesse pour les exploiter.

"Assurer la protection des mineurs et garantir la sérénité de tous"

Serge Andrieu, maire de Carpentras

En cas de non-respect de cet arrêté, les mineurs seront reconduits à leur domicile ou acheminés vers un foyer de l'Aide Sociale à l'Enfance. « Cette mesure n'a pas pour vocation de stigmatiser la jeunesse, mais bien d'assurer sa protection et de garantir la sérénité de tous" déclare le premier magistrat. Par cet arrêté, la municipalité s'adresse notamment aux parents et aux acteurs locaux pour une responsabilité partagée et une prise de conscience rapide. Nous devons mobiliser tous les leviers à notre disposition pour protéger et préserver la qualité de vie de nos concitoyens » insiste Serge Andrieu.

Amy Rouméjon Cros

Abattoirs de Carpentras, la Ville retrouve la pleine propriété des murs et du terrain



Ecrit par le 11 avril 2025



«Il est des dossiers difficiles à traiter dont l'aboutissement revêt un véritable enjeu, et je suis heureux de finaliser celui des abattoirs, confiait Serge Andrieu, maire de Carpentras. En 2011, la Ville de Carpentras les avait perdus en échange de la continuité de l'activité pendant au moins 15 ans. Tout le monde a pu constater que l'engagement du repreneur n'a pas été tenu.

Dès 2018, j'ai engagé la procédure juridique pour que la mairie retrouve la pleine propriété des bâtiments et du terrain. Je viens de recevoir la notification du tribunal qui prononce clairement que la pleine propriété revient à la Mairie de Carpentras avec une astreinte journalière de 100€ si nous n'avons pas récupéré les clés d'ici 4 mois. Nous récupérons également 3 000€ au titre du remboursement des frais de justice que nous avons engagés.

Les abattoirs étant situés en zone économique, nous allons maintenant travailler avec la CoVe -Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin- pour donner un avenir à ce bâtiment. Les carpentrassiens récupèrent enfin ce lieu! »

Pour mémoire

Les abattoirs de Carpentras, situé Chemin des Roseaux, route d'Orange à Carpentras, gérés par la société Agouram, disposaient depuis janvier 2017, d'un agrément pour l'abattage Halal de volailles domestiques, petits gibiers à plumes, lagomorphes domestique et petit gibier d'élevage à poils : lapins, lièvres et poules.

Il avait été fermé par les services de l'Etat, plus précisément par la Direction départementale de la



protection des populations pour de graves manquements aux règles d'hygiène et de protection animale' notamment après des inspections en octobre, avril et juin 2023 pour une absence de bonnes pratiques de l'hygiène, manque de traçabilité des animaux, mauvaises conditions d'hébergement des animaux de plusieurs semaines au lieu des 5 jours règlementés, absence de formation du personnel, cuisine vétuste et absence de refroidissement rapide des carcasses.

Historique

en décembre 2010, les services sanitaires de la Préfecture de Vaucluse ont enjoint la collectivité à réaliser des travaux, conformément aux dispositions sanitaires, pour le maintien de l'agrément au-delà du terme du 31 décembre 2010. La Commune ne pouvant faire face aux investissements importants des bâtiments et aux évolutions réglementaires répétées, elle ne peut maintenir une activité sous forme de gestion publique (document municipal <u>ici</u>) et cession des abattoirs de la commune à la Sas Alazard et Roux au profit des abattoirs du Sud<u>ici</u>. La société Agouaram avait fermé ses portes depuis le 14 juillet 2024.

Requalification urbaine : Carpentras devant le village des athlètes de Paris 2024



Ecrit par le 11 avril 2025



La Ville de Carpentras vient de recevoir le grand prix du jury lors des assises nationales du logement et de la ville. Lors de cette cérémonie, qui s'est tenue à la Cité internationale universitaire de Paris, la capitale comtadine s'est vue récompensée pour la mise en œuvre du Programme national de requalification des guartiers anciens dégradés (PNRQAD).

<u>Ce programme lancé en 2009</u> a notamment permis le réaménagement et la transformation des quartiers historiques de la ville et de son centre ancien.

Grâce au PNRQAD, la municipalité a ainsi pu réhabiliter :

- L'Îlot Mouton : la construction neuve de 35 logements locatifs sociaux en centre ancien, avec un parking souterrain et des espaces extérieurs dans une cour commune et partagée. Certains aspects de l'architecture ont pu être conservés et repris comme la porte de style baroque côté rue des Tanneurs. Programme mené par <u>Grand Delta Habitat</u>, en partenariat avec la Ville de Carpentras et <u>Citadis</u>.
- Raspail Nord-Ouest : une rénovation de 18 logements privés conventionnés par une SCI, sur un îlot de 5 immeubles contigus. La SCI est propriétaire bailleur des logements. La Ville de



Carpentras est propriétaire des rez-de-chaussée commerciaux.

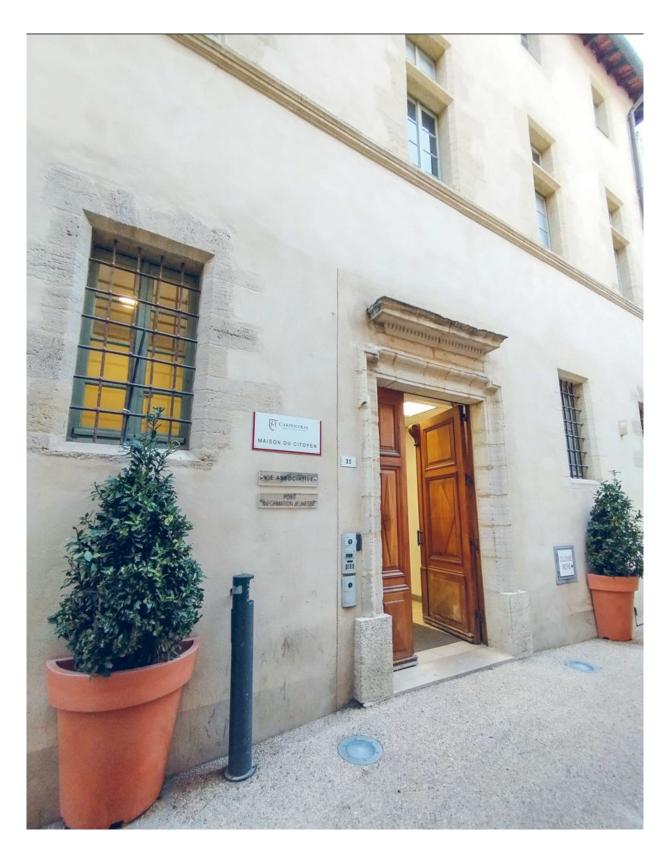
• La Maison du Citoyen : la restructuration d'un ancien collège en un espace de vie associative, jeunesse et services. Un projet mené par la Ville de Carpentras entre 2010 et 2015.



L'Îlot Raspail. ©DR



Ecrit par le 11 avril 2025





La maison du citoyen. ©DR

« Être classé à la première place devant le village olympique doit nous permettre d'apprécier la nouvelle image qu'a peu à peu notre ville en France. »

Serge Andrieu, maire de Carpentras

« Ce grand prix est une magnifique reconnaissance pour le travail effectué par la mairie de Carpentras depuis la signature du PNRQAD en 2011, se félicite Serge Andrieu, maire de la commune vauclusienne. Être classé à la première place devant le village olympique doit nous permettre de prendre de la hauteur sur les problèmes du quotidien et d'apprécier la nouvelle image qu'a peu à peu notre ville en France. Je pense tout particulièrement à Véronique Lamotte qui nous a quittés prématurément et avec qui, quand j'étais élu en charge des travaux, nous avions monté le dossier de candidature pour le PNRQAD. Cette récompense va également à tous les agents et les élus qui ont travaillé sur ces projets pour embellir notre ville et offrir de meilleures conditions de vie à ses habitants. »

25 projets sur la ligne de départ

« Ce prix témoigne de la reconnaissance nationale pour les efforts continus de Carpentras en matière de requalification urbaine et de rénovation de son tissu immobilier dans le centre ancien, explique la Ville. Il est également intéressant de comparer les réalisations de la Ville à celles d'autres collectivités engagées dans des projets similaires. En effet, face à Carpentras se trouvaient d'autres projets tout aussi qualitatifs portés par de grande agglomération. »







Le maire de Carpentras lors de la remise de prix. ©DR



Ecrit par le 11 avril 2025





Les 3 projets récompensés. © DR

Car pour obtenir ce grand prix, Carpentras a du s'imposer parmi les projets des 25 villes françaises retenues cette année : Arras, Nantes, Dax, Massy, Angoulême, Ronchamp, Lavelanet, Cahors, Val de Fontenay, Annœullin ou bien encore Caluire-et-Cuire. Mais surtout, Carpentras devance le village des athlètes pour les JO de Paris 2024.

« Cette compétition permet de mettre en lumière les différentes approches et stratégies adoptées pour la requalification urbaine, de tirer des leçons des succès et des défis rencontrés ailleurs. La Ville se hisse en tête du classement, remportant ainsi ce prestigieux prix et renforçant notre fierté », conclut la municipalité.

380M€ pour les quartiers du programme PNRQAD

Le PNRQAD est un programme de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine. Son objectif : réhabiliter une trentaine de quartiers dégradés dans les centres anciens de 25 villes en France, dont Carpentras. A ce jour, 380M€ de subventions ont été mobilisés pour soutenir ces projets dont 150M€ de <u>l'Anru</u>, 150M€ de <u>l'Anah</u> et 80M€ de l'Etat.

Carpentras : 200 capteurs mesurent le renouvellement de l'air dans les écoles

La municipalité de Carpentras, par le biais de son maire <u>Serge Andrieu</u>, s'est associée à l'entreprise Nexelec et son distributeur régional, dans le cadre de l'installation de 200 capteurs de mesure de renouvellement d'air qui équipent les écoles élémentaires publiques de la ville.

Prévenir la contamination des écoliers

Il est maintenant démontré que les espaces clos et confinés sont propices à la propagation du covid-19, les enfants des écoles y passent plus de 90% de leur temps. Un air de bonne qualité a tendance à favoriser le bien-être et l'apprentissage des enfants. Fort de ces constats, la municipalité a installé 200 boîtiers de mesure du renouvellement d'air dans l'ensemble des écoles primaires et maternelles publiques. « Les dernières observations en matière de contamination par le covid-19 nous enjoignent à équiper en priorité les classes des plus âgés de nos écoliers qui sont statistiquement les plus exposés au risque de contamination. »



Par ailleurs, la municipalité souligne que « bon nombre d'études révèlent l'impact positif d'un air sain dans les capacités d'apprentissage et de concentration, en particulier chez les jeunes enfants. » Des chercheurs de l'Université belge de Hasselt ont ainsi soumis à plusieurs reprises, les 310 enfants de trois écoles primaires limbourgeoises à des tests d'attention et de mémoire, en tenant compte de l'environnement intérieur et extérieur dans lesquels vivaient ces enfants. Il en ressort que la pollution de l'air influence les facultés d'apprentissage et de mémorisation des enfants en âge scolaire. Cette mesure du taux de CO_2 semble donc être un indicateur fiable de la qualité de l'air respiré par les enfants.

Nexelec à la manœuvre

La société Nexelec, créée en 2009, est le leader français des solutions d'analyse de l'air connectées pour les bâtiments. Cette entreprise s'appuie sur un savoir-faire dans la conception, le développement et l'industrialisation de ses propres capteurs et algorithmes. Grâce à ce suivi de la qualité de l'air intérieur, la ville s'inscrit dans un processus d'amélioration de ses conditions d'accueil des jeunes enfants. Cette veille constante permet de fournir des données fiables et en temps réel sans pour autant faire intervenir de coûteux experts de façon ponctuelle.

L.M.